



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Bulletin d'informations officielles

Décembre 2014

No 5



Réception des jeunes
nés en 1996
par la Municipalité
le 31 octobre 2014

Agenda 2015

- 21 mars : Soirée de gym
- 25 avril : Soirée de l'Harmonie du Pontet
- 29 août : Marché artisanal

Séances du Conseil Communal

- Mercredi 1er avril
- Mardi 16 juin (comptes 2014)
- Mercredi 28 octobre (arrêté d'imposition)
- Mercredi 9 décembre (budget 2016)

Dans ce numéro :

Décision du Conseil communal	2
Les brèves de la Municipalité	3
Municipalité 2011-2016	12
Info déchets	16
Bibliothèque	17
Divers	18
Sapins de Noël	27

Conseil communal du 29 octobre 2014

PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2014 : «Arrêté d'imposition pour l'année 2015»

Dans sa séance du 29 octobre 2014,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 2/2014;
- adopté en séance de Municipalité du 6 octobre 2014;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à une large majorité)

1. De fixer à 67% l'impôt cantonal de base pour l'année 2015, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, l'impôt à la source, l'impôt spécial dû par les étrangers, le bénéfice net et le capital des personnes morales;
2. De maintenir inchangés, pour l'année 2015, les autres impôts entrant dans l'arrêté d'imposition;
3. De maintenir à 5% l'an le taux d'intérêt de retard sur toute contribution impayée perçue directement par l'autorité communale;
4. De maintenir le coefficient des amendes, lors de soustractions d'impôts et de taxes qui sont propres à la Commune, soit huit fois le montant de l'impôt ou de la taxe soustrait, indépendamment de celui-ci.

Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, syndique

Réorganisation scolaire

Lors du Conseil du mois d'avril, je vous avais part de la réorganisation scolaire voulue par Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat. Au mois d'avril, nous avons 6 variantes différentes. La poursuite de cette étude s'est faite avec 3 variantes retenues par Mme Lyon. Les communes ont dû voter sur ces variantes, et aucune n'a obtenu l'aval à l'unanimité des communes. Majoritairement, les communes se sont prononcées sur la variante 2 à savoir, l'actuelle Asicope + les 5 communes venant du pied du Jura.

Avec cette version, nous aurons 2 établissements primaires. Un pour les 6 communes Venoge, et un pour les communes de Cossonay et pied du Jura. Enfin, un seul établissement secondaire pour toutes les communes.

Nos enfants feront leur scolarité primaire, à savoir jusqu'à la 8^{ème} harmonos, dans nos 6 communes et ils iront à Cossonay pour les années secondaires.

Nous avons reçu hier la décision de Mme la Conseillère d'Etat validant la version que je viens de vous décrire.

Collège de Vufflens

Comme les années précédentes, nous avons 6 classes ouvertes à Vufflens avec 127 enfants dont 71 de Vufflens.

Cantine de Vufflens

La Municipalité a décidé d'informatiser la cantine en profitant du programme informatique fait pour la cantine de Cossonay.

Avec ce programme, les dames de la cantine ne devront plus relever les inscriptions manuellement. Les inscriptions aux repas, ainsi que les paiements, pourront se faire en ligne par les parents depuis leur domicile.

La mise en fonction de ce système se fera début janvier 2015.

Le programme sera loué en fonction du nombre d'élèves bénéficiant de ce service.

Stage de M. Denis Fabia

La Municipalité a décidé ne pas engager M. Fabia après son stage dans notre commune, mais nous avons tout de même pris en compte la surcharge de travail de nos employés. Nous avons décidé, pour dégager un peu de temps, d'engager Mme Maria Fernandes de Vufflens, pour nettoyer le collège le mercredi, ainsi que de faire appel à une entreprise extérieure pour certains travaux de taille.

Groupe aînés

Suite à la lettre reçue lors du Conseil du mois de juin relevant les inquiétudes de nos aînés, la Municipalité a nommé un groupe de travail afin d'étudier leurs besoins et entendre leurs préoccupations.

Le groupe de travail est composé des Conseillers Wehrli, Buttiker, Combremont et Trottet. La Municipalité est représentée par M. Olivier Berthoud et moi-même.

Nous avons déjà eu 2 séances afin de comprendre les besoins et répertorier les services déjà existants. Nous allons continuer nos réflexions et nous proposerons à nos aînés une liste détaillée des services et numéros de téléphone qui pourraient leur être utile.

D'autre part, la perte de leur autonomie en matière de transport est une de leurs préoccupations majeures. Nous bénéficions dans notre village du taxi-bus, mais il semblerait que ce service soit très mal connu. Deux membres du groupe feront donc appel à ce service afin de pouvoir leur faire part de leur expérience pratique.

Lorsque toutes ces informations seront répertoriées, nous les enverrons à nos aînés sous pli.

Nous vous mettrons au courant de la suite des idées du groupe de travail.

Noël à l'église

Cette année, notre Pasteur Christophe Collaud, en collaboration avec l'école, nous fera un culte de Noël en l'église de Vufflens le 18 décembre. La Municipalité se réjouit de cette initiative et distribuera les cornets de Noël aux enfants.

Du gaz à Sullens ???

Forage d'exploration

Les populations des communes de Sullens, Mex et Vufflens-la-Ville ont été informées en juillet dernier, par un tout-ménage et directement par le consortium PEOS/SEAG (le consortium ci-dessous), qu'il envisage de procéder à un forage de la parcelle 411 sise sur le territoire de Sullens, afin d'y déceler une éventuelle source d'énergie.

Suite à cette information, les Municipalités ont sollicité une entrevue avec les auteurs du projet, les mandataires et le Service cantonal de la direction générale de l'environnement (DGE).

Cette séance a eu lieu le 29 septembre dernier, à Vufflens.

Etat actuel de la procédure

Actuellement, seuls des sondages en surface ont été effectués afin de déceler d'éventuelles sources d'énergies. Les résultats positifs concernent 4 communes vaudoises, dont Sullens.

Contrairement à ce qui était mentionné sur la notice d'information, aucun permis pour ces travaux n'a encore été demandé. La mise à l'enquête doit se faire tant au niveau du Canton pour le forage qu'au niveau de la Commune de Sullens pour l'occupation du site.

Il nous a été confirmé qu'une séance d'information à la population sera prévue, par le consortium et les représentants des services cantonaux, au minimum un mois avant la mise à l'enquête publique.

Emplacement

Ce forage est prévu sur la parcelle 411 située à environ 800 m des premières habitations, juste après le pont d'autoroute en direction de la STEP intercommunale de Bournens-Sullens.

Méthode d'exploration prévue sur le site de Sullens

Forage d'**EXPLORATION** par carottage uniquement, sur une profondeur d'env. 3'500 m (diamètre initial de 25 cm, se terminant à 3 cm). Ce forage ne sera pas utilisable pour une éventuelle exploitation.

Les carottes extraites seront également utilisées à titre scientifique par les géologues cantonaux afin d'étudier notamment les diverses couches géologiques.

Gaz de schiste

Il s'agit d'un gaz identique au gaz naturel.

La différence se trouve dans le processus d'exploitation qui est effectué par méthode de forage dirigé et de fracturation hydraulique de la couche géologique permettant l'extraction du gaz.

Moratoire

Cependant, un moratoire est actuellement en vigueur pour l'exploitation du gaz de schiste, ce qui veut dire qu'aucune exploitation n'est possible tant que celui-ci n'est pas annulé par le Conseil d'Etat.

Durée des travaux et impacts

Dans le cas où une poche de gaz existerait et que les autorisations seraient délivrées, les travaux auraient une durée maximale de 6 mois, dont 3 mois de forage proprement dit. Le gaz serait acheminé par pipeline à une centrale de traitement qui fonctionnerait pour l'ensemble des sites potentiels. Elle serait située dans une zone industrielle de la région.

L'impact principal serait le bruit durant le forage. Le consortium nous a certifié que les nuisances seraient réduites au maximum par l'utilisation de matériel moderne et ne dépasseraient pas les seuils autorisés, même la nuit. Le Canton se chargerait du contrôle avant et pendant les travaux. Le trafic routier ne serait pas très important. Pendant l'utilisation, il n'y aurait que peu de transport de matériaux.

Risque sismique

Aucun, mais sera tout de même contrôlé par les services spécialisés du Canton.

Conclusion

La Municipalité de Sullens suit ce dossier et ne manquera pas de nous communiquer toutes nouvelles informations.

Olivier Berthoud, municipal

RC 177

Vous avez pu lire dans la presse de ce jour quelques informations à ce sujet.

En synthèse, la Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité a émis un rapport de majorité recommandant au Grand Conseil l'acceptation du projet de décret, pour un coût de CHF 75 millions.

Deux rapports de minorité ont été établis.

Le premier propose au Grand Conseil de refuser le crédit d'investissement pour la construction de la RC 177. Si toutefois le crédit est accepté en plénum, la minorité recommande l'adoption des deux amendements qu'elle a déposés. S'ils sont acceptés et si les autres mesures environnementales destinées à améliorer la protection de la Venoge sont maintenues, les milieux ayant annoncé le lancement d'un référendum renonceraient à celui-ci.

Le second propose une réduction de CHF 1 million des travaux à caractère archéologique.

Le dossier semble cette fois bien engagé. Le Grand Conseil pourrait se prononcer en novembre.

Postulat de M. le Conseiller Communal Gheorghe Giban

D'entente avec la Commission en charge d'examiner la réponse de la Municipalité à ce postulat et compte tenu de la complexité de la problématique, cet objet figurera à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal du 10 décembre prochain.

Michel Gruaz, municipal

Salle de sport

Le système de commande de la ventilation et du chauffage a été remplacé. L'investissement y relatif se monte à Fr. 11'000.-. Plusieurs adaptations électriques ont été réalisées dont le remplacement des relais des moteurs de stores.

Domaine de l'eau remplacement de conduites

Les travaux de remplacement de la conduite communale sous le chemin de la Rie sont sur le point d'être achevés. Les raccordements privés de deux bordiers, situés sur la route du Moulinet, mais alimentés depuis le chemin de la Rie, vont se terminer d'ici quelques jours.

En ce qui concerne les travaux de remplacement de la conduite de Cuvillard et de l'Arzillier, préavis 1/2014, la circulation a été initialement régulée par des feux routiers. Depuis le 9 octobre, la route de Cuvillard, depuis la bifurcation pour le chemin des Grands-Champs, a été mise à sens unique, seul le trafic descendant étant autorisé. Le trafic montant est dévié par le chemin des Grands-Champs et l'Arzillier. La durée des travaux devrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année. De par la présence dans la bande herbeuse, puis dans le trottoir, de conduites de la Romande Energie qui serpentent de manière surprenante, ainsi que d'une ancienne canalisation d'eaux claires, la creuse doit souvent se faire à la petite cuillère. Cette dernière canalisation ne figurait sur aucun plan. Toutefois certains tronçons récoltent encore des eaux et doivent alors être en partie raccordés à la canalisation principale d'eaux claires. Ceci explique partiellement la durée des travaux. Par ailleurs, la plupart des conduites latérales en direction du chemin de la Fontaine, chemins Neuf et Rie ont été posées dans des m³ de béton, lequel doit être cassé au marteau-piqueur. Des surprises relatives aux coûts ne sont donc pas à exclure. En outre, il est usuel que d'autres services profitent des travaux planifiés pour demander au maître d'œuvre de réaliser des prestations annexes. Dans ce contexte, les nombreuses interventions commandées par Swisscom ont nécessité 3-4 semaines de travail supplémentaires. Relevons tout de même qu'il est aussi dans l'intérêt de la Commune de permettre aux divers services de profiter des travaux en cours, puisque l'on évite ainsi d'endommager nos routes en ouvrant de nouvelles fouilles. Compte tenu des problèmes relatés, il est évident que le remplacement de la conduite de l'Arzillier ne sera réalisé qu'au printemps 2015.

Consommation d'eau

Le temps pluvieux de l'été fait que les ventes d'eau de l'Entente seront inférieures aux prévisions du budget de celle-ci. La consommation journalière de notre village, régulièrement suivie, est en baisse. En outre, depuis le 8 janvier notre réseau ne nous a pas créé de nouveaux soucis.

Forêt

Le martelage a eu lieu le 14 octobre. Environ 300 m³ de bois seront abattus durant l'hiver. Quelques stères de bois de feu, essentiellement de chêne, sont encore disponibles.

Sécurité

Vous avez pu lire dans le tout-ménage reçu cette semaine que, d'entente avec les responsables du Concept Police-Population, et suite aux nombreux cambriolages de l'an dernier, une soirée d'information est organisée le 12 novembre à 20h à la grande salle. Les informations de la police sont souvent de nature à nous sensibiliser à être plus attentifs et à prendre des mesures, parfois simples, pour améliorer la sécurité de nos maisons.

Eric Maeder, municipal

Fête nationale

130 personnes ont participé à la manifestation. L'apéro et le repas ont été offerts par la Commune. L'école club de karaté s'est occupée de l'organisation et de la préparation du repas (poulet au romarin). Merci à eux pour l'organisation de cette soirée, à l'Harmonie du Pontet pour les prestations musicales et au Président du Conseil pour son allocution.

La traditionnelle sortie de nos aînés a eu lieu le 20 août : 64 personnes ont participé. Au programme : café/croissant au restauroute de la Broye, visite du Musée Suisse de l'habitat rural de Ballenberg. La partie dînatoire a eu lieu au restaurant Wilerhorn, situé à l'entrée du musée. Une superbe occasion pour la délégation Municipale de retrouver une génération de personnes agréables et reconnaissantes.

Le 31 août, traditionnel marché villageois. Pour sa 14^{ème} édition, le soleil fut de la partie. Les 90 exposants ont animé la Grand-Rue et la rue de la Poste. La Municipalité tient à remercier très chaleureusement le GSL et tous les bénévoles ayant œuvré à la réussite de cette édition. Pour information, la Commune soutient le GSL à hauteur de CHF 1550.-.

Le 14 septembre, une délégation Municipale s'est rendue au domicile de **Mme Gilberte Cuérel** pour la féliciter et apporter les vœux des autorités à l'occasion de ses 90 ans. Une montre et des fleurs lui ont été offertes.

Suite de la fuite d'eau du 8 janvier sur l'Arzillier (annoncée au Conseil du 2 avril dernier). Avec le temps, la chaussée entre les chemins des Mainnesses et des Grands-Champs s'est rapidement déformée. Passablement de bosses se sont créées. Malheureusement, aucune assurance pour couvrir ce genre d'incident. Nous attendons le printemps, après le remplacement de la conduite d'eau de l'Arzillier, pour effectuer d'éventuelles réparations qui se situent aux env. de CHF 50 000.-. Un préavis sera présenté au Conseil Communal.

Des travaux d'entretien routier ont été effectués au mois de septembre. Colmatage de fissures sur les routes de Bovon et du Moulinet. Remblayage des trous avec un revêtement bitumineux sur les chemins de la Fontaine et des Bois, ainsi que sur la route du Moulinet.

Sécurisation de la Grand-Rue. La mise à l'enquête a eu lieu au mois de juillet. Une vingtaine de personnes ont signé une opposition commune. Une délégation Municipale et les pétitionnaires les ont reçues le 29 septembre à la Grande salle. Le souci des opposants est de ne plus pouvoir croiser avec des véhicules lourds et que des colonnes de véhicules se forment aux heures de pointe. Ils ne désirent pas séparer le trottoir de la route par des piquets. Une discussion constructive a eu lieu. La proposition suivante est ressortie : demande du 30 km/h depuis l'église jusqu'au carrefour du Cuvillard. Celle-ci a déjà été refusée à la Municipalité à plusieurs reprises par le Service des routes. Mais cette fois nous allons écrire à la CCC, Commission Consultative Circulation, en espérant être appuyés pour obtenir le 30 km/h.

Une 2ème opposition concerne l'élargissement du trottoir et la pose d'une chicane surélevée vers l'ancien restaurant. Les opposants refusent le rélargissement du trottoir de peur d'avoir trop à manœuvrer pour sortir et rentrer sur leurs places de parc. Un essai de modification sera fait au printemps, après la fin des travaux du Cuvillard et de l'Arzillier, d'entente avec eux.

Suite à la lettre de M. le Conseiller communal Patrick Vigouret reçue lors du Conseil du mois de juin relevant les inquiétudes de la sécurisation des abords scolaires, la Municipalité a nommé un groupe de travail afin d'étudier leurs besoins et entendre leurs préoccupations.

Le groupe de travail est composé par Mmes Cynthia Fivaz, Sylvie Vullioud, et MM. Patrick Vigouret et Philippe Füllemann. La Municipalité est représentée par Mme la Syndique Ingrid Rossel et M. Eric Maeder.

Déjà entrepris, la commande de **2 kits école**, à vernir sur la route devant l'école d'un coût de CHF 1'000.- pce. A ce jour, la date de pose n'a pas été fixée.

Quelques idées : 2 autres kits pourraient être appliqués sur la route du Cuvillard , après les travaux, le marquage en jaune sur la chaussée des arrêts de bus sur la route de Bovon, la pose d'une peinture sablée de couleur rouge ou autre signalant la zone école. Projets qui pourraient être effectués par les habitants sur un week-end. Un repas pourrait être organisé lors de ces travaux.

A entreprendre : en janvier 2015, recherche de patrouilleurs scolaires pour la sécurisation des écoliers lors de la traversée des passages piétons. Après adoption du budget, le coût est estimé à CHF 20'000.-.

Du 16 au 23 juin. la maison PRODEMCO a effectué des mesures de vitesse sur la rue de Marteley. 5'565 véhicules ont été contrôlés. Moyenne des véhicules contrôlés 32 km/h. V85 mesurée à 40 km/h. 1% des véhicules en-dessus de la limitation de vitesse.

La Municipalité veut faire un geste pour l'énergie renouvelable en louant le toit de la salle de sport pour la pose de panneaux photovoltaïques par l'entreprise Siren qui dépend de la Ville de Lausanne. Cette société a déjà réalisé plusieurs projets de grande envergure : aéroport de la Blécherette, collège de Boissonnet, dépôt TL de Perrelet, Garderie de Cheseaux, ferme des Saugealles, halle sud de Beaulieu, etc.

La puissance installée sera de 89 kw. Le rendement annuel est estimé à 93 500 kw/h, soit la consommation d'environ 26 ménages consommant 3500 kw/h/an. La location du toit n'est pas très élevée au vu de l'investissement de l'entreprise Siren. Elle est symbolique de CHF 610.- par année pour une durée de 20 ans. Le plus important est le geste que l'on fait pour les énergies renouvelables.

Roger Weissbrodt, municipal

Urbanisme

Zone « En Villard »

Suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} mai de la LAT, nous avons rencontré le Service du développement territorial, afin de clarifier la situation du projet en Villard. Il nous a été confirmé que des terrains de compensation devraient être trouvés pour valoriser les 12'000 m² de la zone. Notre commune n'ayant aucun terrain à dézoner, les propriétaires sont à la recherche de surfaces de compensation de la zone à bâtir sur d'autres communes.

L'article 52a de l'Ordonnance fédérale, l'aménagement du territoire prévoit en effet que toute mise en zone à bâtir est compensée par le déclassement (en zone agricole ou en zone protégée) d'une surface équivalente. De plus, dans le cas présent, la compensation doit être simultanée à la mise en zone à bâtir.

Nous relevons que notre MADR a été acceptée par le canton (la MADR est la méthode automatique de détermination des réserves, méthode permettant de calculer par ordinateur les possibilités de développement des communes).



Info déchets

Le dernier ramassage de déchets incinérables de l'année aura lieu le

Mardi 30 décembre 2014

Municipalité 2011-2016

commune@vufflens-la-ville.ch

ROSSEL Ingrid

Syndique

Tél. 021 701 02 27

Administration générale, Police, CODIR Gros-de-Vaud ARGdV, Ecoles, Passeports-vacances, Bibliothèque, Garderie, Parascolaire, Présidence de l'Asicope et de l'Ajerco

Municipaux :

BERTHOUD Olivier

Tél. 021 701 34 92

Finances, SIVA, PAC Venoge, Assurances, Présidence SAF RC 177

Vice-Syndic 2011-2012 et 2015-2016

GRUAZ Michel

Tél. 021 701 35 33

Bâtiments, Eau, Gaz, Télé-réseau, Epuration, Forêts, Refuge, Gravière de Sency, Viticulture, Domaines

Vice-Syndic 2014-2015

MAEDER Eric

021 701 35 80

Routes et chemins, Véhicules et Machines, Protection civile, Service défense incendie et secours, Cours d'eau, Eclairage public, Loisirs et Sports, Manifestations

Vice-Syndic 2013-2014

WEISSBRODT Roger

Tél. 021 701 43 41

Police des constructions, Urbanisme, Gestion déchets, Décharges, Services sociaux, CODIR Araspe, Site et bureautique, Informatique, Mobilité

Vice-Syndic 2012-2013

Secrétaire municipale

BÖHLEN Sandrine

Tél. 021 701 32 55

sandrine.bohlen@vufflens-la-ville.ch

Boursière

NIJENHUIS Dominique

Tél. 021 701 24 96

bourse@vufflens-la-ville.ch

Contrôle des habitants

GINDROZ Cornelia

Tél. 021 701 32 55

cornelia.gindroz@vufflens-la-ville.ch

Employés communaux :

CARRARD Daniel **Tél. 079 399 47 22**

LEFEBVRE Eric **Tél. 079 742 96 45**

Administration communale

Rue de la Poste 10

Tél. 021 701 32 55 / fax 021 701 57 33

Jours et heures d'ouverture

Mardi : 9h à 12h - 14h à 19h

Mercredi et vendredi : 9h à 12 h

CMS Centre Médico-Social

Rue des Laurelles 1

1304 Cossonay

Tél. 021 863 60 70

**Agence
d'assurances
sociales**

Rue des Champs 5

1040 Echallens

Tél. 021 886 12 98 – Fax 021 886 12 81

Centre social régional

info@aas-echallens.ch

www.priilly/ch/social

Etat Civil du Nord Vaudois

Rue du Lac 2

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 021 557 07 07 – Fax 024 557 68 55

Justice de paix

Rue des Moulins 10, case postale 693,

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 021 557 65 35 – Fax 021 557 65 36

Conseil Communal

Président

PARRAT René - Tél. 021 784 15 09

Secrétaire

HECK Regula - Tél. 021 701 31 14 / 021 701 29 80

Votations et élections Maison de commune	<u>Ouverture du bureau de vote :</u> Dimanche : 9h à 10h Les électeurs peuvent déposer leur enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de la Maison de commune jusqu'à 10h.
Pasteur	Christophe Collaud Grand-Rue 30 Tél. 021 331 56 92 christophe.collaud@eerv.ch
Paroisse catholique	Abbé Marek Sobanski Tél. 021 634 72 77 <u>paroisse.bussigny@cath-vd.ch</u>
ASICOPE	Monney Françoise, Mex , doyenne primaire Tél. 021 863 13 20 Rossel Ingrid , syndique Etablissement secondaire Cossonay-Penthalaz 1304 Cossonay, Tél. 021.863 13 13
Office d'impôt	Place Emile Gardaz 5 1040 Echallens 021 316 96 66 / fax 021 316 96 67
Office des poursuites	Place Emile Gardaz 5 1040 Echallens 021 316 97 00 / fax 021 316 97 01
ORP Office régional de placement	Ch. du Grand-Record 7 1040 Echallens Tél. 021 557 18 90 / fax 021 557 18 95
Préfecture	Place Emile Gardaz 8 1040 Echallens 021 557 18 45 / fax 021 557 18 54
Pilier d'affichage	Les avis d'enquête, les heures et résultats de votations et d'élections, autres publications officielles sont affichés au pilier public, sous le couvert de la fontaine, en face de l'église

Service du feu	Téléphoner immédiatement au No 118 Donner ses nom et adresse et indiquer le genre de sinistre (feu, feu de voiture, inondation, etc.)
Appareils bruyants	Tondeuses, motoculteurs, taille-haies, etc. Il est permis de faire fonctionner ces engins à moteur à essence ou électriques, tous les jours de 8 h à 20 h, sauf le dimanche et les jours fériés où leur usage est strictement interdit.
Tirs militaires	Vufflens ne disposant pas de stand de tir, chacun voudra bien prendre personnellement ses dispositions pour effectuer ses tirs avec une société de son choix.
Bibliothèque	Cuvillard 17 Ouverte chaque lundi et jeudi de 17h30 à 18h30 + samedi de 10h30 à 11h30 Wihler Marcela , responsable Tél. 021 701 36 30
Cartes d'identité	Formulaire établi par le Bureau communal à Vufflens-la-Ville CHF 65.- + 6.- dès 18 ans CHF 30.- + 6.- jusqu'à 18 ans Se munir d'une photo passeport en bonne et due forme et de l'ancienne carte d'identité (ou d'un avis de perte établi par un poste de police/gendarmerie suisse)
Passeports	Formulaire établi par le Centre de biométrie à Lausanne www.biometrie.vd.ch ou au 0800 01 1291 CHF 140.- + 5.- dès 18 ans CHF 60.- + 5.- jusqu'à 18 ans <u>Passeport + carte d'identité</u> : CHF 148.- + 5.- dès 18 ans CHF 68.- + 5.- jusqu'à 18 ans Les photos sont faites par le Centre.



Info déchets



RECYCLAGE DU PET

L'excellent taux de recyclage **de 81 %** prouve le très bon fonctionnement du système de recyclage du PET. Le système dual de récolte entre le commerce de détail et les pouvoirs publics fonctionne parfaitement.

Un problème cependant est apparu :

Durant ces cinq dernières années, les communes ont collecté une proportion excessive de bouteilles en PET. Le système dual se retrouve ainsi en déséquilibre.

Aucune municipalité n'est tenue de collecter les bouteilles en PET ! Seul le commerce de détail y est astreint par la loi et doit de ce fait mettre à disposition l'infrastructure correspondante et la logistique de transport.

Afin de rétablir l'équilibre entre les points de collecte du PET obligatoires (commerces de détail) et volontaires (communes), PET-Recycling Schweiz entend **encourager la collecte du PET par le commerce de détail.**

Merci dès lors de donner la priorité au dépôt de vos bouteilles en PET dans les grandes surfaces !



Bibliothèque communale

Pour votre information

En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, il vous est possible de déposer vos livres dans la boîte spécialement prévue pour le retour. Elle se trouve à l'extérieur de la bibliothèque côté sud.



Horaires de la bibliothèque
Lundi et jeudi de 17h30-18h30
Samedi 10h30-11h30
Adresse: Cuvillard 17

**Pendant les vacances scolaires,
la bibliothèque restera ouverte les
mardi 23 et mardi 30 décembre
Horaire : 17H30 – 18H30**





Dimanche 30 novembre		Contes et bricolages à 17h00 - Feu de L'Avent à 18h30		Eglise
Lundi	1	Famille Humair Julien et Sandra		Rue de Marteley 7
Mardi	2	Familles Dubray Guillaume et Fivaz Julien		Grand-Rue 26
Mercredi	3	Famille Pilet Jacques et Stéphanie café-croissants dès 9h00		Rte de Bovon 14
Jeudi	4	Famille Rieser Sven et Muriel		L'Escabole 6
Vendredi	5	Familles Monod Pascal et Rappaz Eric vin chaud de 17h30 à 19h30		Grand-Rue 14
Samedi	6	Téléthon de 9h00 à 15h00 vin chaud-peluches gym fém.		La Seringue (en face de l'église)
Dimanche	7	Famille Junod Pascal et Myriam		Moulin de la Palaz 10
Lundi	8	Soupe et apéro Gym hommes dès 18h45		Rue de la Poste 1
Mardi	9	Commune soupe, verrée et accordéon de 18h00 à 20h00		Maison de commune
Mercredi	10	Vitrine de bijoux-accessoires d'hiver-habits dès 9h00 Diana coiffure		Grand-Rue 33
Jeudi	11	Contes à 17h00 bibliothèque + école de musique		Bibliothèque, Cuvillard 17
Vendredi	12	Famille Duperrut Pascal et Isabelle		Rte de Bovon 2
Samedi	13	Famille Baldicchi Roberto et Claudia apéro dès 18h00		L'Arzillier 13
Dimanche	14	Famille Lüscher Jean-Marc et Marie-Laure apéro dès 17h00		L'Arzillier 29
Lundi	15	Ecole chantée de Noël de 18h00 à 20h00		Ecole
Mardi	16	Famille Jauguey Ludovic et Caroline apéro dès 17h30		Ch. des Mainnasses 3
Mercredi	17	Famille Rigamonti Alberto et Giuseppina apéro dès 17h30		Ch. des Grands-Champs 11
Jeudi	18	Moment à l'église accompagné d'une classe à 19h00		Eglise
Vendredi	19	Familles Guerry et Di Lallo Apéro dès 18h00		Grand-Rue 7
Samedi	20	Famille Duperrut Roland et Yvette		Rte de Bovon 2
Dimanche	21	Famille Jaquier Sébastien et Nathalie apéro dès 17h30		L'Escabole 20
Lundi	22	Familles Pichard Dominique et Berchier Pascal verrée dès 18h00		Rue de la Poste 19 b
Mardi	23	Famille Kenny-Zani Mary et Patrick verrée dès 17h00		Ch. des Mainnasses 9
Mercredi	24	Eglise culte de Noël à 23h		Eglise



BIBLIOTHEQUE
COMMUNALE

Contes et musique pour Noël

Jeudi 11 décembre de 17h à 18h

La bibliothèque de Vufflens et

L'Ecole Instrumentale de l'Harmonie du Pontet

invitent petits et grands à venir écouter

les traditionnels CONTES DE NOEL de Maude

des petites PIECES MUSICALES

interprétées par de jeunes musiciens



Petits biscuits et thé chaud





Championnats Vaudois de Karaté 2014

Les athlètes de l'école vaudoise de karaté traditionnel et sportif (EKTS Vaud) ont brillé lors des Championnats Vaudois de Karaté. Les jeunes scorpions du terroir sont devenus champions en terminant à nouveau à la première place du classement général de ce championnat cantonal, organisé chaque année par l'Association Vaudoise et Fribourgeoise de Karaté. Ces karatékas ont mis en avant avec fierté l'écusson vaudois en se hissant en tête de liste avec une confortable marge d'avance sur le nombre d'athlètes médaillés, ainsi qu'en nombre de vainqueurs vaudois, durant cette manifestation qui a compté plus de 300 participations provenant des différentes communes des cantons vaudois ainsi que fribourgeois. Cette rencontre sportive a eu lieu à Payerne avec en parallèle des jolies démonstrations d'athlètes de ce sport qualifiés en ligue nationale et qui étaient également venus présenter avec brio leur discipline au public durant la journée du dimanche 28 septembre 2014. Le centre d'entraînement avancé, destiné aux futurs jeunes talents de leurs catégories de choix et basé à Vufflens-la-Ville (VD), a réussi également à remporter le Challenge de l'AVFK, grâce aux efforts de ses coachs régionaux: Maya Schedel de Vufflens, Alia Saxer-Altieri de Payerne et Jessica Lavier de Dorigny, qui ont su ramener à nouveau au dojo de l'EKTS Vaud la prestigieuse coupe Challenge de l'Elite vaudoise et fribourgeoise dans ce sport. Un grand bravo à ces trois sportives pour leur remarquable performance d'équipe, ainsi que pour leur engagement en faveur du coaching en karaté auprès des jeunes de tous niveaux. Bravo à tous ces jeunes médaillés qui ont su illustrer par leur aisance et leurs rires sur les tatamis la qualité du travail de formation réalisé en amont sur toute notre région.

L'EKTS Vaud c'est 45 médailles, 26 finalistes et 11 trophées de champions vaudois et vainqueur du Challenge Technique ! 1er rang au classement général inter-cantonal VD/FR !

Athlètes vainqueurs formés à l'EKTS:

Catégorie Adultes/Elites - Champions Vaudois 2014

Alia Saxer-Altieri (Payerne) en Kata avancé et en Kata équipe.

Maya Schedel (Vufflens-la-Ville) en Kata équipe adultes.

Jessica Lavier (Dorigny) en Kata équipe adultes.

Catégorie Juniors et Cadets - Champions Vaudois 2014

Sheridan Vautier (Gollion) en Combat avancé juniors filles.

Joey Cosendey (Vufflens-la-Ville) en Combat avancé juniors garçons.

Mayeul Claessens (Cossonay) en Combat avancé cadets.



Catégorie Espoirs - Champions Vaudois 2014

Righetti Mahayan (Payerne) en Kata avancés filles.

Fabio Baldicchi (Vufflens-la-Ville) en Combat avancé garçons.

Talents sportifs - Champions Vaudois 2014

Cyprien Claessens (Cossonay) en Combat avancé garçons et en équipe.

Keni Schedel (Vufflens-la-Ville) en Kata avancé garçons et en équipe.

Mattia Baldicchi (Vufflens-la-Ville) en Kata par équipe.

Nadine Ruffato (Vufflens-la-Ville) en Combat avancé filles.

Mathieu Hofmann (Vufflens-la-Ville) en Kata intermédiaires.

Xiao Shije-Jason (Lausanne) en Kata débutants.

Tous ces champions s'entraînent régulièrement au dojo du centre d'entraînement pour karatékas situé à Vufflens-la-Ville.



FSG Vufflens-la-Ville

Sortie accrobranches au Parc-Aventure du Signal de Bougy le 27 septembre 2014

C'est par une magnifique journée ensoleillée qu'une trentaine de nos gymnastes, encadrés par une dizaine de moniteurs, sont venus tenter l'aventure sur les nombreux parcours et tyroliennes de ce beau parc. Bravo à tous pour leur agilité !



FSG

Vufflens-la-Ville

Horaires des leçons de gym

Année scolaire 2014-2015

Gymnastique Parents-enfants Dès 3 ans révolus	Le lundi de 16h00 à 17h00 Diana Duperrut 021/701.35.69
Gymnastique Infantile : Dès la 1 ^{ère} année scolaire	Le mardi de 17h15 à 18h15 Stéphanie Pilet 079/274.78.58 Aline Bandini Camille Braissant
Jeunes Filles : Dès la 3 ^{ème} année scolaire	Le mercredi de 17h30 à 18h45 Sabrina Henry 079/692.39.54 Agnès Bolay Lorraine Ortiz
Jeunes Garçons : Dès la 3 ^{ème} année scolaire	Le jeudi de 17h30 à 18h45 Florent Lüscher 078/947.82.93 Malika Vienet
Grandes Filles & Grands Garçons Dès la 6 ^{ème} année scolaire	Le jeudi de 18h45 à 20h00 Vanessa Henry 079/466.41.29 Manon Savoy Océane Lüscher
Groupe Athlétisme mixte Dès la 7 ^{ème} année scolaire	Le mardi de 18h15 à 19h45 Jean-Yves Duperrut 079/305.60.50 Samuel Berthoud Tanguy Peltier
Jeunes Actives & Actifs Dès la 11 ^{ème} année scolaire	Le mardi de 19h45 à 21h Loïc Meylan 079/325.60.57

Présidente: S. Lasserre 079/793.11.68 Caissière: N. Jaquier 021/701.59.06

E-mail : fsg.vufflens@bluewin.ch

Gym Féminine :	Le jeudi de 20h00 à 21h15 Renseignements D. Duperrut 021/701.35.69
Gym Hommes :	Le lundi de 19h30 à 21h30 Renseignements R. Weissbrodt 021/701.43.41

ECURIE DE LA VENOGÉ.CH



Nadine et David Goy-Frossard
Rue de la Poste 21
1302 Vufflens-la-Ville

*Vous cherchez des
idées cadeau?*

*Vous appréciez les
produits du terroir?*

*Vous aimez les
bonnes choses?*

**Pensez à nos produits, locaux, issus de nos
cultures situées à Vufflens-la-Ville.**

**Huile de noix
Huile de tournesol
Huile de colza**

**Noix
Nillon de noix**

Un petit coup de fil au 021 702 21 47
avant de passer à la ferme est préférable.



Mardi 16 décembre 2014
de 16h30 à 18h

au local de voirie sis à la Grande Salle
de Vufflens-la-Ville

Eliane Pilet, Danielle Besançon et Lise Le Grand vous attendent les bras ouverts pour la récolte des marchandises et dons. Un vin chaud offert par la Commune agrémentera ce moment.

Denrées de base

Huile
Riz
Sucre
Pâtes diverses
Pommes de terre, rösti, purée
Lait UHT, lait en poudre
Potages
Confitures
Sauces, sauce tomates
Conserves de fruits
Conserves de légumes
Œufs

Denrées complémentaires

Céréales
Biscuits, chocolat
Café, thé, cacao
Thon, sardines
Fromage
Produits d'hygiène
Produits pour bébés

L'association des Cartons du Cœur est une association entièrement composée de bénévoles qui a été créée en 1992 à Neuchâtel. Depuis, elle a bien grandi et on compte aujourd'hui une vingtaine d'antennes dans le canton de Vaud. Ces antennes dépendent de la Fédération Vaudoise des Cartons du Cœur, qui veille au respect de la charte, à la protection de notre logo et à la bonne communication entre les différentes antennes.

Les Cartons du cœur apportent une aide sous forme de nourriture et de produits d'hygiène aux gens nécessiteux qui se sont signalés à eux. Ils n'ont en aucun cas pour vocation et pour objectif de se substituer aux services sociaux, officiels ou privés (www.cartonsducoeur-lausanne.ch).



Jus de raisin (Chasselas)

Cubitainer de 5 l à vendre au prix de

Fr. 15. – (consigne de Fr. 2.- pour le carton).

L'emballage souple intérieur garantissant le vide d'air, le liquide reste bon pendant environ un mois après le premier soutirage.

Pour toute commande :

François Besançon, Moulin de la Palaz 1a - tél. 021 701 19 38, aux heures des repas ou 079 609 49 82, 079 565 02 37.



Objets trouvés

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Des objets trouvés de toute nature non réclamés attendent leurs propriétaires au Bureau communal.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir venir chercher ces objets durant les heures d'ouverture **jusqu'au mardi 23 décembre, à 19h.**

Tous les objets non réclamés à cette date seront amenés aux points de recyclage adéquats (habits, chaussures, vaisselles, etc.)

Nous vous remercions de votre diligence.

La Municipalité



Vente de sapins de Noël

Mardi 16 décembre 2014

de 16h30 à 18h

au local de voirie sis à la Grande Salle

Seules les personnes qui auront retourné ce bulletin complété pourront obtenir un sapin (un seul par ménage).

Prix : Petit : CHF 12.- Moyen : CHF 15.- Grand : CHF 18.-

(à payer comptant sur place)

Un vin chaud agrémentera cette distribution.

L'Association des Paysannes Vaudoises de Vufflens-la-Ville et environs récoltera le même jour, à la même heure et au même endroit, des marchandises et dons pour

les cartons du cœur

Un grand merci pour votre générosité !



----- ✂ -----
A retourner au Bureau communal, rue de la Poste 10, ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch **jusqu'au 5 décembre 2014 !**

Nom **Prénom**

Merci d'indiquer la taille désirée :

PETIT (12.-)

MOYEN (15.-)

GRAND (18.-)

jusqu'à 1 m

de 1m à 1m80

à partir de 1m80



www.vufflens-la-ville.ch

Décembre 2014

No 5

Fermeture de fin d'année du Bureau communal

du mercredi 24 décembre 2014
au mardi 6 janvier 2015, à 9h

En cas de nécessité, vous pouvez contacter :
Mme Ingrid Rossel, Syndique, 021 701 02 27
M. Michel Gruaz, Municipal, 021 701 35 33



La Municipalité
et le personnel communal
vous souhaitent de belles fêtes !